



LE RISQUE ATTENTAT

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le risque attentat survient lorsqu'une personne seule ou un groupe de personnes commet un ensemble d'actes de violence, par le biais d'attaques physiques, ou par la diffusion de produits toxiques ou contaminants. La réalisation de ce risque impacte l'intégrité physique des personnes et des biens.

Le Plan Vigipirate se décline en trois niveaux en fonction de la situation dans un objectif de sécurisation du pays.



Vigilance permanente face à une menace élevée mais diffuse.

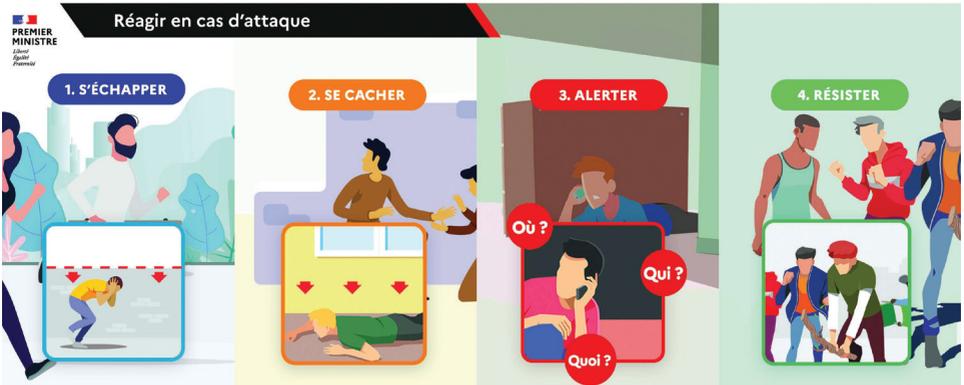


Protection renforcée face à un niveau de menace élevé.



Protection renforcée face à une menace imminente ou à la suite immédiate d'un attentat.

À la suite des attentats du 13 novembre 2015, le Gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste qui s'articule autour de quatre actions :



Plus d'informations : <https://www.info.gouv.fr/risques/reagir-en-cas-dattaque-terroriste>